



COTISATION ANNUELLE 2018-2019

Ligue Ile de France



N° Association FFSE :

Nom de l'entreprise :

Nom de l'Association (en toutes lettres) :

Président de l'Association :

Nom : Prénom :

Adresse complète du siège social :

Mail :

Tel : Port : Fax :

Correspondant désigné :

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Mail :

Tel : Port : Fax :

GRILLE DES COTISATIONS 2018 - 2019

Suite à la décision de l'Assemblée générale du 29 mars 2008, il a été décidé que la cotisation annuelle des clubs serait décomposée ainsi :

- une cotisation fédérale calculée en fonction de l'effectif de chaque club,
- une cotisation régionale dont le montant forfaitaire est fixé à 22€ pour tous les clubs de la Ligue Ile de France (montant inclus dans la grille ci-dessous).

Le chèque global est à envoyer à l'ordre de la FFSE.

Effectif : _____

Tranche	Nombre de licenciés/adhérents FFSE	Cotisation 2018 - 2019 en € *
<i>Tranche 1</i>	3 à 20	74
<i>Tranche 2</i>	21 à 50	121
<i>Tranche 3</i>	51 à 100	177
<i>Tranche 4</i>	101 à 500	258
<i>Tranche 5</i>	501 à 1000	350
<i>Tranche 6</i>	> 1000	452

*Responsabilité Civile Club incluse.

Sauf veto de votre part, les informations fournies par le club font l'objet d'un fichier informatique susceptible d'être communiqué par la FFSE à des fins commerciales ou associatives.